

### Le Calvaire d'Oka à la galerie nationale du Canada

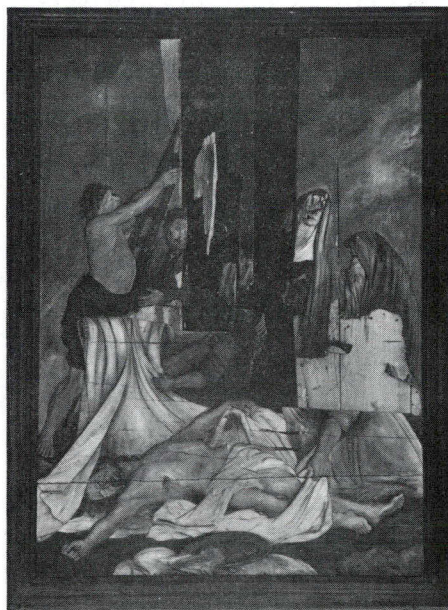
Afin de mieux faire connaître à travers le pays notre héritage culturel et plus particulièrement un ensemble exceptionnel d'oeuvres anciennes du Québec, la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, présente du 11 juillet au 17 août prochain une exposition intitulée: *Le Calvaire d'Oka*. Le Calvaire d'Oka est un phénomène culturel unique et les sept grands reliefs de bois polychrome qui font partie de l'exposition comptent parmi les oeuvres les plus importantes de l'art ancien du Québec, datant de la fin du XVIIIe siècle.

Un matériel didactique permettra au public de situer ces sept reliefs dans leur contexte historique tout en les replaçant dans leur environnement naturel. Ce matériel didactique comprend diapositives, photographies, cartes et tracés ainsi qu'un film documentaire réalisé en 1973 et intitulé: *La Fête du Calvaire*. A l'occasion de l'exposition, les reliefs de bois sculpté ont été remis en état par le Laboratoire de restauration et de conservation de la Galerie nationale, sous la direction de Mervyn Ruggles.

Les organisateurs de l'exposition, Jean Trudel, conservateur de l'art canadien ancien à la Galerie nationale du Canada, et John R. Porter, à titre de conservateur adjoint, ont travaillé en étroite collaboration pour reconstituer et faire revivre l'histoire du Calvaire d'Oka. Les résultats de leurs recherches ont été publiés par la Galerie nationale dans un livre intitulé: *Le Calvaire d'Oka* (version anglaise: *The Calvary at Oka*). Cette publication, comprenant 116 reproductions en noir et blanc et 8 planches en couleur, retrace l'évolution du Calvaire d'Oka depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos

jours et analyse les diverses oeuvres d'art qui y sont liées.

Sur l'une des deux montagnes surplombant la rive nord du lac des Deux-Montagnes, au Québec, les Sulpiciens firent construire en 1740-1742 sept petits édifices formant l'ensemble du Calvaire. Quatre petits oratoires se trouvaient au flanc de la montagne et trois chapelles au sommet. Ces sept édifices renfermaient à l'origine chacun un tableau venu de France et décrivant l'une des étapes de la Passion du Christ. Ce chemin de croix à caractère très particulier était destiné aux Indiens de la Mission du Lac des Deux-Montagnes. Comme les tableaux se détérioraient rapidement, Les Sulpiciens les firent remplacer par des reliefs de bois polychrome qui furent sculptés en 1775-1776 par François Guernon dit Belleville. L'un de ces reliefs a complètement disparu et fut remplacé vers 1816 par une oeuvre attribuée au célèbre sculpteur Louis Quévillon. Ce sont les six reliefs de Guernon dit Belleville et celui de Quévillon que l'on peut voir à la Galerie nationale. A la fin du siècle dernier, les pèlerinages au Calvaire d'Oka attiraient chaque année, le 14 septembre, jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, des



La Déposition de croix, vers 1775-1776, par François Guernon dit Belleville, vers 1740-1817. Bois polychrome: 85 1/8 x 59 po (2,16 x 1,50m). Collection privée. Photographie prise en 1974, après l'assemblage et le montage sur panneau de bois de l'oeuvre partiellement détruite.

milliers de pèlerins.

L'exposition itinérante *Le Calvaire d'Oka* a été inaugurée à Toronto en décembre 1974, et sera présentée dans plusieurs villes canadiennes.

### Un budget conçu... (suite de la page 2)

actuel de 8 p. cent passe de \$750 à \$500, pour ainsi assujettir les salariés dont les revenus se situent entre \$25,000 - \$27,000. Ainsi, un contribuable marié ayant deux enfants de moins de 16 ans et disposant d'un revenu de \$35,000 paierait un supplément de \$228. Par contre, un contribuable célibataire paierait un supplément de \$250 sur un revenu analogue.

Imposition du secteur des ressources  
En plus de l'augmentation des prix de l'essence, du gaz, et de l'huile à chauffage, on propose de modifier le régime fiscal des entreprises d'exploitation pétrolière et minière afin de mieux tenir compte des prélèvements opérés par les provinces et d'encourager les activités d'exploration et d'exploitation au Canada.

• A compter du 1er janvier 1976, le taux de 50 p. cent d'impôt sur les bénéfices de production ainsi que l'abattement supplémentaire de 15 points d'impôt fédéral seront remplacés par le taux général de 46 p. cent applicable aux sociétés. Pour tenir compte des prélèvements des provinces dans le domaine de l'exploitation des ressources, une déduction de 25 p. cent sera admise en diminution du bénéfice de production, net des dépenses d'exportation et d'amortissement mais avant défalcation des frais d'intérêts, d'exploration et d'exploitation ainsi que d'épuisement. En vertu du nouveau régime, les entreprises qui accroîtront leurs affectations au poste d'exploration bénéficieront d'une réduction de l'impôt.

### Rentes sur l'État

• On propose, au moyen d'un projet de loi, d'accroître le rendement des rentes actuelles sur l'État, dont bénéficient plus de 270,000 Canadiens. Cette mesure rendra ces placements plus comparables à ceux qu'offre le secteur privé et permettra d'accroître les versements.

Le budget propose également de discontinuer la vente de ces rentes sur l'État.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.